

## POURQUOI SOUSCRIRE ?

Si les petites et moyennes associations présentent toutes des risques différents, elles ont toutes besoin de garanties solides, couvrantes, généreuses, et simples à souscrire.

Le contrat forfaitaire tous risques Raqvam Associations & Collectivités assure aux associations de moins de 500 adhérents une sérénité totale quant à la protection des biens et des personnes, et un minimum de temps consacré à la gestion administrative.



### Un large socle de garanties

**Le contrat Raqvam Associations & Collectivités pour les petites et moyennes associations est constitué de cinq garanties :**

- responsabilité civile-défense ;
- recours-protection juridique ;
- indemnisation des dommages corporels ;
- dommages aux biens immobiliers et mobiliers, aux équipements de la collectivité comme à ceux des participants ;
- assistance ; ainsi qu'un service d'information/renseignements juridiques par téléphone.

**Ces garanties protègent l'ensemble des membres de l'association :**

- les dirigeants ;
- les salariés ;
- les adhérents et les participants, même occasionnels ;

### Le plus MAIF

- Pendant leurs activités associatives mais aussi au cours des trajets aller-retour du domicile au lieu d'activité.

### Des montants de garantie très élevés

- Jusqu'à 30 millions d'euros pour les dommages corporels dans le cadre de la responsabilité civile parce que les petites et moyennes associations peuvent parfois être impliquées dans des sinistres très importants.
- Recours-protection juridique sans limitation de somme.
- Valeur de reconstruction pour les bâtiments ayant subi des dommages...

### Des garanties forfaitaires non limitatives

- Pas de liste limitative des événements garantis.
- Pas de déclaration préalable pour les manifestations ponctuelles.
- Pas de liste nominative des personnes assurées, mais un nombre forfaitaire de bénéficiaires déclarés à la souscription.
- Pas de liste exhaustive des biens et des locaux, mais une valeur globale déclarée à la souscription... **pour un contrat tellement plus simple à gérer.**  
Il vous suffit chaque année de vérifier que le nombre de bénéficiaires ainsi que la valeur totale des biens et équipements entrent toujours dans le forfait déclaré. Un gain de temps précieux pour vous et pour nous : votre tarif est établi sur la base de vos déclarations !

### Des garanties complémentaires en option

- **Protection renforcée** pour les dirigeants de l'association.
- **Garantie corporelle renforcée dans le cadre des activités sportives** : IA Sport +.
- **Autres risques spécifiques** : annulation de spectacle, de voyages, assurance pour les chevaux et poneys...

### Utilisation du véhicule personnel :

Le contrat Auto-mission se substitue purement et simplement au contrat d'assurance couvrant habituellement le véhicule utilisé pour les besoins de l'association. Accessible à toutes les personnes impliquées dans l'association :

- il couvre les risques d'accident ou de vol ;
- ses bénéficiaires ne supportent pas de malus sur leur contrat d'assurance et bénéficient de garanties protectrices qui s'appliqueront sans franchise ;
- l'association est protégée dans l'éventualité d'un défaut d'assurance du véhicule.

### Des solutions concrètes

**Raqvam Associations & Collectivités est le contrat idéal pour accompagner les petites et moyennes associations dans l'ensemble de leurs activités.**

- **La chute d'un projecteur blesse plusieurs personnes pendant un concert ?**  
Avec le contrat Raqvam Associations & Collectivités, nous assurons votre responsabilité civile vis-à-vis des personnes blessées : nous indemnisons leur préjudice et nous assurons, si nécessaire, votre défense devant les tribunaux.
- **Un bénévole se casse la jambe lors de l'installation d'une exposition ?**  
Le contrat Raqvam Associations & Collectivités souscrit par l'association inclut une garantie individuelle accidents au profit de l'ensemble des participants aux activités : nous remboursons les frais non pris en charge (soins, pertes de salaire...).